



TRAVAILLEURS DE LA RELIGION

CNP 42204

Comprennent les religieuses, les moines, les travailleurs en éducation religieuse et autres personnes qui aident un ministre du culte ou une communauté religieuse, et qui remplissent certaines fonctions associées à la pratique d'une religion.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Modestes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

29

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

20,00 \$

13,75 \$ FAIBLE 27,47 \$ HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou d'apprentissage

EMPLOYÉS

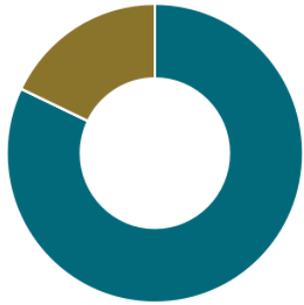
136

SALAIRE MOYEN

42 000 \$



Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

82,1 %	Autres services (sauf les administrations publiques)
S.O.	S.O.
S.O.	S.O.
17,9 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

14,3 %	15-24
0,0 %	25-34
21,4 %	35-44
32,1 %	45-54
17,9 %	55-64
14,3 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Animateur/Animatrice De Pastorale
- Diacre
- Frère/Soeur - Ordre Religieux
- Membre De L'Armée Du Salut Sur Le Terrain
- Missionnaire
- Moine/Moniale

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- aider pendant les services du culte et les cérémonies religieuses;
- fournir une éducation religieuse et un soutien spirituel et moral aux membres d'une communauté religieuse;
- mener des activités de sensibilisation et faciliter la participation de la communauté;
- administrer des programmes d'aide en nourriture, en vêtements et en hébergement;
- planifier, organiser et diriger, s'il y a lieu, des services religieux et des activités de l'église pour un public spécifique.

